

## FORMATION

### Les couverts végétaux en viticulture : agronomie, diagnostics et itinéraires techniques

- **Objectifs :**

- Être en capacité de comprendre et d'utiliser les concepts agronomiques, économiques et techniques permettant la réalisation de diagnostics et la mise en place de pratiques innovantes telle que la couverture végétale des sols
- Être capable de construire un itinéraire technique de couverture végétale des sols adapté à son contexte, et de l'entretenir sur le long terme
- Mesurer l'impact écologique, économique et social de ces pratiques à l'échelle de son outil de production, sur le court et moyen terme
- Être capable de collectiviser et valoriser sa démarche de progrès

- **Public visé :**

Cette formation s'adresse à tous les viticulteurs et vigneronns, qu'ils soient ou non en Agriculture Biologique, salariés, exploitants agricoles ou porteurs de projet.

- **Prérequis :**

Les stagiaires devront se munir de matériels pour prendre des notes et s'équiper pour aller sur le terrain.

- **Durée : 2 jours consécutifs (14h) – Formation en présence**

- **Dates, lieux et tarifs :**

**Dates :**

- 12 et 13 mai 2025 à Eauze (Gers)
- 21 et 22 mai 2025 à Saint Martin de Londres dans les locaux de SB Wine Consulting

Programme mis à jour le 04/04/2025





La partie pratique se déroulera sur un domaine viticole aux alentours de la salle.

**Nombre maximum de stagiaires** : 15 personnes

**Nombre minimum de stagiaires** : 10 personnes

**Horaires** : 9h-12h30 et 14h-17h00

**Tarif** : 582 € TTC/ stagiaire (100% pris en charge par VIVEA)

- **Programme :**

Jour 1 :

Objectifs pédagogiques :

- Agronomie des sols vivants et principes de diagnostics en viticulture :
- Être capable de remettre en perspective et d'évaluer son système de production
- Être en capacité de comprendre et d'utiliser les concepts agronomiques, économiques et techniques permettant la
- Réalisation de diagnostics de l'état initial de sa parcelle en vue de choisir une couverture végétale adaptée pour le sol

**Matinée : 9h00 à 12h30**

- Petit tour de table sur les attentes et les problématiques des participants : définir les défis et les objectifs du groupe.
- Remise en perspective des problèmes rencontrés par les participants : état des lieux des notions agronomiques et des pratiques actuelles
- Définir les pratiques dégradantes et aggradantes des systèmes de production.
- Exemple d'un système de production viticole existant ayant réalisé progressivement sa transition agroécologique : historiques des itinéraires techniques
- Évaluation des coûts et gains agronomiques, économiques et sociaux des pratiques mise en place

PAUSE REPAS : 12h30 à 14h00 (à la charge du participant)

**Après-midi : 14h00 à 17h30**

- Apprendre à réaliser un diagnostic de sa parcelle
- Le bilan humique : fertilité et fertilisation

Programme mis à jour le 04/04/2025



- Diagnostic sol : les plantes bio-indicatrices, le test à la bêche, l'analyse chimique du sol et analyse chimique des plantes
  - Le bilan économique : coût et gains
  - Exemple de diagnostic de parcelle.
- **Modalités et adaptation pédagogiques :**
    - o Formation en présentiel uniquement.
- **Méthodes pédagogiques et moyens matériels :**
    - Tour de table : présentation des systèmes de production et de l'intérêt des participants pour la formation.
    - Présentation avec diapositives
    - Supports écrits
    - Exercice individuel et correction collective
    - Échanges avec le formateur et les autres participants
    - Atelier collectif : notes au paper board, tours de table, échanges avec les participants et recueil des observations

## Jour 2 :

### Objectifs pédagogiques :

- Les couverts végétaux en viticulture : comprendre, co-construire et évaluer des itinéraires viticoles
- Connaître et comprendre les ingrédients techniques permettant de construire un itinéraire technique de couverture végétale des sols
- Mesurer l'impact écologique, économique et sociale de ces pratiques à l'échelle de son outil de production, sur le court et moyen terme

### **Matinée : 9h00 à 12h30**

- Fonctions et principes techniques des couverts végétaux :
- Introduction : engrais verts, couverts végétaux et enherbements spontanés
- Les fonctions agronomiques, écologiques et techniques
- Rythme d'implantation et gestion de la concurrence
- Le variétal et ses caractéristiques
- L'implantation, la destruction et/ou l'entretien
- Les coûts



- Atelier de co-construction d'itinéraires techniques types à partir des éléments techniques délivrées :
- Concevoir en groupe des premiers essais de couverture végétale
- Mettre en lien technicité végétale, contexte pédo-climatique, le cycle de production de la vigne et l'impact des MO sur la fertilité du système

PAUSE REPAS : 12h30 à 14H00 (à la charge du participant)

Après-midi : 14h00 à 17h30

- Evaluer les impacts de mes itinéraires selon plusieurs indicateurs/critères :
  - Le bilan humique : augmenter son taux de M.O.
  - La diminution des intrants : être le plus autonome possible
  - Les coûts financiers et le temps de travail
  - La gestion de l'eau
  - L'impact écologique : état sanitaire des cultures, mesure de la biodiversité,...
- **Modalités et adaptation pédagogiques :**
    - o Formation en présentiel uniquement.
  - **Méthodes pédagogiques et moyens matériels :**
    - Tour de table : présentation des systèmes de production et de l'intérêt des participants pour la formation.
    - Présentation avec diapositives
    - Supports écrits
    - Exercice individuel et correction collective
    - Échanges avec le formateur et les autres participants
    - Atelier collectif : notes au paper board, tours de table, échanges avec les participants et recueil des observations.
  - **Identification du formateur :**

François Dargelos, vigneron de métier, formateur et spécialiste des couverts végétaux et du non travail du sol en viticulture, il pratique, forme et accompagne les viticulteurs depuis une vingtaine d'années.



- **Evaluation :**

Avant la formation : Questionnaire préalable à renvoyer avant le début de la formation

Au début de la formation :

- Contrôle des présences : Signature sur feuille d'émargement à la demi-journée
- Tour de table afin d'identifier les attentes de chaque stagiaire

Tout au long de la formation :

- Exercice pratique et questionnement à l'oral afin d'évaluer les capacités acquises par chaque stagiaire
- Echanges interactifs entre le formateur et les stagiaires

En fin de formation :

- Questionnaire sur le contenu de la formation (quiz)
- Une attestation de stage est remise à chaque stagiaire
- Une fiche d'évaluation est remplie par chaque stagiaire

- **Accessibilité :**

Nous contacter par mail pour nous présenter vos demandes spécifiques (handicap par exemple), nous mettrons tout en place pour essayer d'y répondre.

- **Financements possibles pour accéder à la formation en fonction du statut**

### 1. Salarié

Pour les salariés, le financement de la formation peut se faire via OCAPAT, l'opérateur de compétences pour les entreprises de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des territoires.

Démarches à suivre :

Qui doit faire la demande ?

- L'employeur effectue la demande de financement auprès d'OCAPAT.

Comment faire ?

- Identifier les besoins de formation en collaboration avec l'employeur.
- L'employeur doit contacter OCAPAT pour vérifier les critères d'éligibilité et monter un dossier de prise en charge via Boost Compétences.
- SB Wine Consulting vous fournira les documents nécessaires (programme de formation, devis, etc.) que vous devrez déposer sur le site d'OCAPAT via votre connexion Partnet
- Attendre l'accord de financement avant de commencer la formation.



## 2. Exploitant agricole ou chef d'entreprise individuelle

Si vous êtes un exploitant agricole, le financement peut être obtenu via VIVEA, le fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant.

### Démarches à suivre :

Qui doit faire la demande ?

- L'exploitant agricole ou l'entrepreneur individuel doit effectuer la demande.

Comment faire ?

- S'assurer d'être à jour dans ses cotisations MSA (condition essentielle pour bénéficier de VIVEA).
- Nous contacter par mail maximum 15 jours avant le démarrage de la session ([sandrine@sbwineconsulting.fr](mailto:sandrine@sbwineconsulting.fr)) afin de recevoir le formulaire qui va nous permettre de vous inscrire auprès de VIVEA et de leur transmettre les informations nécessaires.
- Une fois la prise en charge confirmée, la formation peut commencer.

## 3. Employeur d'une entreprise de plus de 50 salariés

Pour les entreprises de plus de 50 salariés, c'est l'entreprise qui prend en charge directement le coût de la formation.

### Démarches à suivre :

Qui doit faire la demande ?

- Le responsable des ressources humaines ou le dirigeant de l'entreprise.

Comment faire ?

- Identifier les besoins de formation et établir un plan de développement des compétences.
- Contacter le centre de formation pour obtenir un devis et s'assurer de la compatibilité avec les besoins internes.
- Prendre en charge les frais de formation via le budget formation de l'entreprise.

## 4. Demandeurs d'emploi

Pour les demandeurs d'emploi, le financement peut être assuré par France Travail via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF).

### Démarches à suivre :

Qui doit faire la demande ?



- Le demandeur d'emploi doit faire la démarche avec l'aide de son conseiller France Travail

Comment faire ?

- Discuter du projet de formation avec son conseiller.
- Fournir les documents requis (programme, devis) pour monter un dossier AIF.
- Attendre l'accord de France Travail avant de s'inscrire à la formation.

## 5. Autofinancement

Si aucun dispositif de financement n'est accessible, la formation peut être financée à titre personnel. Des facilités de paiement peuvent parfois être proposées par le centre de formation.

Pour toute question ou pour être accompagné dans vos démarches, n'hésitez pas à nous contacter par mail [sandrine@sbwineconsulting.fr](mailto:sandrine@sbwineconsulting.fr)

- **Modalités d'inscription à la formation :**
  - Les inscriptions doivent se faire via l'adresse mail: [sandrine@sbwineconsulting.fr](mailto:sandrine@sbwineconsulting.fr)
  - ou via le formulaire qui se trouve sur mon site internet : <https://tally.so/r/nrG2DN>

- **Modalités de paiement :**

**Prise en charge par les OPCO**

- VIVEA : Versement direct à l'organisme de formation (nous) pour la partie finançable. L'apprenant doit régler le reste avant le début de la formation.
- Autres OPCO : Versement directement l'apprenant pour la partie finançable. L'apprenant doit alors nous régler la totalité de la formation avant son démarrage.

**Paiement de la part non prise en charge**

- Toute somme non couverte par un financement OPCO doit être réglée intégralement avant le début de la formation.
- Modes de paiement acceptés : Virement bancaire, chèque
- Paiement en plusieurs fois accepté : à condition que la totalité soit réglée avant le début de la formation.
- **Aucune inscription ne sera validée sans le règlement complet.**